

## Compte rendu du conseil municipal du 29 juin 2021 à 18h00

**Présents :** Francis Laguerre, Pascal Philip, Daniel Alard, Jen-Pierre Casta, Sandrine Serrano, Sophie Monneret, Aurore Guimard, Lionel Glinka, Patricia Laurent et Edouard Jeannot (arrivé à 19h30)

**Absentes :** Florence Martin-Pons

**Secrétaire de séance :** Pascal Philip

Compte rendu du conseil municipal du 04 juin 2021 voté à l'unanimité.

### 1°) Projet travaux :

- Les travaux du pluvial et de réfection de chaussée sont terminés sur le chemin de Tarnas
- Les travaux d'installation d'un mode de chauffage réversible dans les locaux de la mairie sont achevés. La mise en service aura lieu le mercredi 30 juin à 8h00.
- Dans le même chapitre le changement des menuiseries de la mairie commencera la semaine 28 et devrait se terminer d'ici la fin juillet.
- Concernant la **défense incendie** la mairie attend le retour validé de la DETR.
- Une esquisse a été réalisée sur le nouveau garage communal en accord avec les employés communaux et les membres de la commission travaux. Actuellement nous allons soumettre le projet à trois architectes.

Des sondages de sol vont être réalisés sur le futur emplacement du garage.

Le conseil mandate le maire pour déposer le dossier du garage à la communauté d'agglomération du Pays de Foix-Varilhes avant le 17 septembre 2021.

La mairie a demandé un aménagement de l'entrée sud (excès de vitesse à répétition, étude de plateaux traversant afin de casser la vitesse) et nord (réalisation d'un tourne à gauche en peinture au niveau de l'intersection avec le chemin de la Prade) de la commune au Conseil Départemental.

**2°) Réglementation marché, salle polyvalente et chalet :** Tous les commerçants adhèrent et respectent le règlement du marché. Le montant de la location de la salle polyvalente reste inchangé, un montant de 25€ à l'heure sera demandé en plus de la location pour le nettoyage de la salle si besoin. Le chalet (20 € au lieu de 15€) va augmenter du fait d'un nettoyage complémentaire dû aux mesures sanitaires Covid. La location des terres agricoles passe de 15 à 20 €/an et pour le chemin du Taous cela reste à 80 €/an.

### **3°) Délibération modificative du budget N°2 :**

Transfert de budget d'un chapitre à un autre validé à l'unanimité par le conseil municipal.

### **4°) Acquisition d'une licence IV :**

La Communauté d'Agglomération précise que pour les communes de moins de 3500 habitants peuvent acquérir une licence IV gratuite. Elle ne peut être rétrocédée que dans le périmètre de la Communauté d'Agglomération. Le conseil valide à l'unanimité l'obtention de celle-ci.

**5°) SIVE :** Suite à l'augmentation du budget de fonctionnement et vu l'investissement des travaux à venir la mairie de Ferrière propose la dissolution du SIVE. Le conseil municipal vote un accord de principe pour la dissolution : **pour 5, contre 3 et abstention 2.**

La présidente du SIVE propose une rencontre avec les parents d'élèves.

**6°) Subvention association A'parents :** le conseil vote à l'unanimité une subvention de 200 euros à l'association A'parents qui s'occupe de multiples activités au sein de l'école intercommunale.

**7°) Questions diverses :** Suite à la préemption de la part de la mairie des biens de la famille Lanta, la Safer a organisé une réunion de conciliation entre les différents acquéreurs le 28 juin à 16h30.

La mairie a profité de cette réunion pour échanger les parcelles du Radel C470, C475, C478 et Coufens C81 contre 2 parcelles C1528 et C 0097 dans le périmètre rapproché des sources de Fount Carbonière et le conseil mandate le maire pour négocier la parcelle de Mr FERRIOL, (C 1532 de 554 M2) du périmètre immédiat du captage.

**Séance levée à 20h30**